

MODIFICATION DE FRÉQUENTATION

Service de garde / année 2024-2025



NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT : _____

Date de la modification : _____

ARRÊT DU SERVICE DE GARDE (cochez ici)

NOUVELLE FRÉQUENTATION (COCHEZ SELON VOS BESOINS)					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
6 h 45 à 8 h 00 (matin)					
Dépannage 10 h 32 à 11 h 30 (préscolaire)					
11h30 à 12h50 (préscolaire)					
11 h 30 à 12 h 45 (1 ^{re} à la 6 ^e année)					
15 h 15 à 17 h 45 (fin de journée)					

Mon enfant sera présent le mercredi pm : _____

RAPPEL

En référence au document « régie des règles de régies internes » :

- 5.2 Le parent peut changer la fréquentation au minimum une semaine avant la modification.
- 5.3 Les parents peuvent, moyennant un préavis de deux semaines, résilier l'inscription de leur enfant au Service de garde et en acquitter les frais.

Signature du parent : _____

Date (jr / mois / année) : ____ / ____ / ____

ACCEPTATION DE LA TECHNICIENNE

Demande de modification de fréquentation reçue le :

La demande de modification sera effective en date du :

Signature de la technicienne :